

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie originale. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/>            | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination irrégulière.   |

# L'Electeur

POLITIQUE, CARICATURE ET CRITIQUE.

Première année.—No. 5.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 16 Juin 1866

## ABONNEMENT.

Ville, trois mois	45	sous
Campagne	30	sous
Chaque numéro	4	sous

## L'ELECTEUR

Paraît le Samedi de chaque semaine.

Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée franco à

A. GUERARD et Cie, PROPRIETAIRES

Rue St. Marguerite, No. 45.

## FEUILLETON DE "L'ELECTEUR"

16 JUIN 1866.

## LE CADAVRE.

II

Le bruit métallique de la hallebarde du suisse retombant sur les dalles me tira de ma contemplation. Les mariés quittèrent leurs places pour se rendre à la sacristie. Ils passèrent devant moi en suivant la grille de la chapelle et en traversant l'espace étroit occupé par les chaises; je pus les examiner un instant.

Le marié avait environ trente-cinq ans. Sa taille était élancée; sa figure, assez régulière, avait une expression de froid sérieux qui me parut étrange. Ses yeux d'un bleu pâle, sans éclat et sans chaleur, avait une fixité singulière. Ses mouvements avaient quelque chose de sec, d'automatique. Il donnait le bras à une belle jeune fille qui seule m'apparaissait animée et vivante au milieu de ces personnages taciturnes. Ses yeux, entourés d'un cercle foncé, brillaient d'un éclat extraordinaire et féyrique. A les voir marcher ainsi, lui d'un pas rigide, elle gracieuse et languissante, j'éprouvais un ardent désir de lire dans ces âmes. Ce mariage était-il devenu nécessaire pour la réparation d'une faute? Etait-il imposé à la jeune fille par des parents inflexibles?... J'aurais certainement réfléchi sur bien d'autres hypothèses, lorsque je fus abordé par un avocat de ma connaissance qui faisait partie des invités et que je n'avais pas remarqué dans mon examen concentré sur les personnages principaux du drame (le mot se glisse sous ma plume) ou de la comédie qui venait de se jouer devant moi.

Je ne pus m'empêcher de lui adresser quelques questions, auxquelles il s'empressa de répondre; mais il était loin d'envisager cette scène sous les sombres couleurs où elle m'apparaissait.

— Ou je me trompe fort, lui dis-je après avoir écouté ses premières explications, ou ce mariage cache une égnime dont le sens m'échappe.

— Il me paraît fort simple, me répondit-il. On en voit journellement de pareils dans toutes les mairies et dans toutes les églises de Paris.

— C'est précisément, répondis-je, cette simplicité apparente qui m'a le plus frappé. N'avez-vous pas remarqué, comme moi, que tous les assistants avait un air singulier de contrainte, et qu'on aurait plutôt cru assister à un office des morts qu'à une messe de mariage?

— Je n'ai pas trop pris garde à cela... Nous n'avons plus rien à faire ici. Je vais au palais de justice; si vous voulez, nous ferons route ensemble et je vous raconterai ce que je sais de ce mariage, qui paraît vous intéresser.

La pluie avait cessé. J'aperçus en sortant quelques pauvres groupés sous le porche de l'église et les voitures qui stationnaient dans la rue.

— Le père de la jeune fille, dit l'avocat en me prenant le bras, est un ancien entrepreneur retiré des affaires avec une trentaine de milles livrés de rente. La mère de la jeune fille est morte, et sa fortuné personnelle était insignifiante. Vous voyez que je mets les points sur les i et que j'instruis l'affaire consciencieusement. Selon l'habitude de beaucoup de commerçants riches, M. Doblin avait mis sa fille dans un pensionnat en renom, où elle a été élevée avec les enfants des meilleures familles, Mademoiselle Cloilde est une jeune personne distinguée, instruite, intelligente, et qui n'a désobéi qu'une fois à son père, c'est à-dire le jour où elle a voulu se marier.

— Ah! ah!

— C'est un fait qui n'est peut-être pas commun, mais qui n'a rien d'extraordinaire. Je sais peu de chose sur le compte du futur. Il s'appelle Gérard, et il a passé plusieurs années en Amérique. A son retour en France, il entra en relation avec M. Doblin, qui avait un parent établi à la Havane. Je n'ai aucun renseignement particulier à vous fournir sur les relations des deux jeunes gens. Un mariage fut projeté, et tout semblait présager un heureux dénouement, lorsque M. Doblin, pour des motifs que j'ignore, voulu subitement revenir sur son engagement. S'il

ya un mystère, il est là... Les parents de M. Gérard, étaient allés se fixer à Londres, et il partit pour les placers de la Californie, au moment où des colonnes d'émigrants allaient à la recherche de l'or. Il fut assez heureux pour revenir en France sain et sauf avec une fortune évaluée à vingt mille livres de rente. Il est donc dans une situation parfaitement régulière aux yeux des pères de famille les plus difficiles. Enfin, quels que soient les motifs d'opposition de M. Doblin, il a fini par donner son consentement, craignant peut-être une détermination extrême, mais en déclarant formellement, ce qui n'est un mystère pour personne, que ce mariage se faisait contre sa volonté.

— Vous voyez que mes préventions ne sont pas imaginaires:

— Mon Dieu, j'ai vu bien peu de mariages marcher sur des roulettes jusqu'à la mairie. Cependant, je vous accorde que celui-ci n'est pas dans les règles ordinaires. M. Gérard ne fait pas une affaire très brillante. La future lui apporte à peine en dot le quart de son avoir personnel.

— N'était-ce pas un officier qui lui servait de témoin?

— C'est le frère de M. Gérard. Il est, en effet, officier de marine.

— Ne trouvez-vous pas que le marié a quelque chose de singulier dans la physionomie..., quelque chose de glacial?

— Je ne le connais pas particulièrement. Il a l'air assez froid, et son frère lui ressemble un peu sous ce rapport. Je vous dirai qu'en principe j'aime assez les hommes froids.

Nous étions arrivés devant la grille du palais de justice. Je pris congé de l'avocat, et je ne songeai plus à cette aventure.

CHARLES JOLIET.

(A Continuer.)

## QUEBEC:

SAMEDI, 16 JUIN. 1866:

## CONFEDERATION.

II.

(Suite.)

Si l'on doutait de la réalité du but auquel tend l'Angleterre, si l'on doutait de sa volonté de briser toutes les généreuses aspirations des Canadiens-Français pour fortifier sur ce sol les glorieuses traditions

que leur ont léguées leurs ancêtres, il suffirait de se reporter à cette douloureuse époque de 37-38, d'examiner la cause alors en question, puis de feuilleter le fameux rapport de Lord Durham, ce trop fameux rapport qui reflète si bien la haine de ces flegmatiques anglais qui retranchés dans leur froid protestantisme et leur amour égoïste de leur race ne peuvent souffrir un nom français, un titre catholique, et les tyrannisent partout.

Après les malheureux événements de 37, l'on sait que la métropole envoya ici lord Durham avec la mission d'examiner l'état du Canada et d'en faire rapport. Tout le monde connaît aussi, au moins de réputation, ce rapport que fit à l'Angleterre ce noble lord.

Dans ce rapport lord Durham avouait que les Canadiens avaient été tyrannisés, et que jamais les Anglais n'auraient enduré patiemment la moitié des maux qu'on avait fait souffrir aux Canadiens. C'était bien et dûment reconnaître et approuver la rébellion et notre bon droit. Cependant, après un aveu aussi complet de nos droits, il ajoutait avec un cynisme tout britannique qu'il fallait détruire cette nationalité française, et que pour parvenir à ce but, il convenait d'opérer immédiatement l'union des deux Canadas; que si par cette union, on ne parvenait pas au résultat désiré, il faudrait presser l'union fédérale des provinces, puis ensuite l'union législative où les Canadiens seraient enfin complètement effacés.

Tel est le plan du plus grand ennemi de notre race. De plus, comme moyen efficace de succès, il conseillait de ne pas agir ouvertement contre les Canadiens, mais d'acheter les chefs avec de l'or et des titres. Voilà comment a été passée l'Union qui ne nous a pas perdus, mais qui a perdu nos premiers hommes, voilà pourquoi l'Union n'ayant pu nous perdre l'on veut opérer l'Union Fédérale qui sera suivi de l'Union Législative.

Ce mariage infâme de deux provinces différant par la foi, par la langue, par les mœurs, a donc été passé, de l'aveu de l'envoyé de l'Angleterre, pour nous perdre et faire oublier ces droits sacrés qui furent garantis à nos pères après la longue et glorieuse lutte qu'ils soutinrent contre l'Angleterre et ses colonies anglaises, garantis, disons-nous par ce traité de 1763, qu'on n'a jamais osé briser ouvertement, mais dont on a toujours cherché à éluder les principales clauses, ce mariage infâme a enfin rempli une partie de son but.

En conseillant l'union, lord Durham, profond connaisseur du cœur humain, avait dit: plus de luttes acharnées, plus de violences contre les Canadiens. Ce système ne réussira jamais; achetez plutôt ces consciences vénales qui se trouvent au sein de toutes les nationalités; ces âmes corrompues que l'amour de l'or et d'un titre ferait tout abjurer, et quand vous aurez acheté ces hommes sans cœur ni patriotisme, ils travailleront en retour de ces honneurs et de la fortune, à diviser leurs compatriotes, et la victoire est à nous.

Et l'on a suivi ce conseil, et l'Angleterre, abandonnant les luttes ouvertes, s'est mise, un sac d'écus d'une main, des récompenses et des parchemins dans



LES PREMIERES SEANCES DE LA CHAMBRE D'ASSEMBLEE

A OTTAWA.

CHŒUR D'OUVRIERS. — Excusez, messieurs, encore un coup de pinceau, encore un coup de ciseau, encore un grincement de scie, encore cette lambourde etc., et l'ouvrage sera parfait.

l'autre, à la recherche d'hommes prêts pour des récompenses et des hochets, à renier leur patrie, leurs croyances, et à travailler à la destruction de tout ce qui a contribué à faire du peuple canadien un peuple de gentilshommes. Et aujourd'hui les hommes que nous avons placés pour diriger notre frêle barque ont renié leurs principes, trahi leurs compatriotes, semé la zizanie parmi eux, préparé leur ruine en faisant oublier les nobles traditions du passé, creusé entre eux une large et profonde démarcation, et donné raison à l'infâme Durham en prouvant que l'or a fait en quelques années plus que de longues années de luttes.

En effet, aujourd'hui le peuple canadien qui avait donné au monde entier l'exemple de l'union la plus complète, est tellement désuni, a tellement perdu la confiance dans ses hommes publics qu'il ne sait plus où se tourner pour trouver de véritables amis, de véritables protecteurs; il ne croit plus à l'honneur, à la franchise de ses hommes publics, et dans les temps d'élection, il prend à peine le trouble de voter pour un candidat tant il n'a de confiance dans les représentants d'aucun parti. Partout l'on voit trôner l'ignorance, la bassesse, l'ineptie, et partout le peuple insouciant et incrédule à toute foi politique se tait et laisse faire.

Et en voyant un semblable résultat, qui oserait nier que les perfides conseils de lord Durham ont été suivis, qui osera nier que l'ambition, l'amour de l'or, chez la

plupart de nos hommes publics, ont amené cette passion effrénée du pouvoir, ces misérables haines de parti, ces ridicules jalousies qui ont dégradé notre représentation.

Nos ennemis n'ont donc que trop roussi, et la patrie va s'effacer, perdue par ses propres enfants.

IV.

C'est à ce degré de division que l'Angleterre nous attendait pour exécuter la seconde partie du plan de Durham. Essayé, il y a 20 ans, ce projet de Confédération eut soulevé les populations d'un bout du Canada à l'autre. Mais l'or anglais a tellement fait son chemin, l'espoir d'un titre s'est tellement infiltré dans certains cœur que l'on voit des hommes qui ont le plus crié contre la confédération, en être aujourd'hui les plus chauds partisans; que l'on voit un Joseph Cauchon qui, il y a huit ans, flétrissait le projet d'une confédération, se montrer aujourd'hui en faveur de ce même projet. Cet homme, au front d'airain, qui ne s'est fait connaître depuis le commencement de sa vie politique que par de lâches et dégoûtantes palinodies, recevra aux prochaines élections, le châtiment dû à la lâcheté de sa vie politique.

(A Continuer.)

Conseil et Conseillers.

M. Pruneau, qui représente le quartier Jacques-Cartier à la Corporation, a été élu maire suppléant, malgré M. Cauchon.

S'il faut en croire des gens bien informés, le gouvernement se serait un peu mêlé de cette élection et un conseiller que nous ne nommerons pas aujourd'hui, aurait voté pour M. Légaré dans l'intérêt d'un gendre qui devra à son beau-père un avancement dans le Bureau de l'Enregistrement provincial, à Ottawa.

On ne s'attendait guère à voir un gendre dans cette affaire ! Ce serait pourtant le cas, s'il faut en croire la rumeur. Ainsi un conseiller, qui avait droit à tous nos respects, se serait soumis à une dégradante transaction ! Il est vrai que MM. Légaré et Pruneau sont tous deux dignes de remplir l'importante charge de maire-suppléant, et qu'un vote donné en faveur de l'un ou de l'autre n'est pas de nature à mécontenter un public qui les estime tous deux. Cependant il y a une nuance qu'il s'agit aujourd'hui de préciser ; c'est celle-ci : M. Légaré est nouveau, M. Pruneau avait pour lui l'expérience ; il avait surtout reçu sa part des brutales insultes du *Journal* à l'adresse du Conseil et son élection est une preuve que M. Cauchon, maire, n'a pas encore acquis la sympathie qu'il espérait avoir de la majorité des conseillers.

Nous ne faisons pas un crime au conseiller qui a si indignement forfait à son mandat, d'avoir voté pour M. Légaré ; mais de s'être soumis à des conditions deshonorantes.

Nous ne savons plus qui disait grattez un peu n'importe quelle amélioration exécutée sous le contrôle de la corporation et vous y trouverez certainement quelques tripotages. Nous, pour arriver à connaître la conduite du conseiller en question, nous gratterons l'indépendance dont il se décora, pour voir s'il n'y a pas là-dessous un gendre !

Quant à M. Cauchon, l'homme aux deux brochures la perplexité d'esprit dans laquelle il se trouve à Ottawa est effrayante. Il voudrait revenir, — à cause de M. Pruneau qu'il voit assis dans son fauteuil, — soigner nos affaires civiles, mais ses plus chers intérêts, le retiennent. Que faire, que dire, que penser ? comme disait un ancien personnage canadien. L'intérêt lui dit de rester et l'amour propre lui conseille de faire ses malles. Voilà une terrible position pour un homme qui a trop de fer à battre sur son enclume !

Comme l'article qui précède était sur la forme, nous apprenions que M. Cauchon était arrivé en cette ville. Cette fois l'amour propre l'a emporté sur l'intérêt. Quoiqu'il en soit, il ressort de tout ceci que l'influence de M. Cauchon sur le conseil est sans valeur.

Soyons tranquilles, M. Cauchon veille sur nos destinées.

Le *Calcul mental* d'arithmétique de monsieur le professeur Juneau est un livre qui facilite beaucoup l'étude des chiffres. Il a fallu à M. Juneau une grande patience et un amour profond de l'enseignement pour réunir et condenser en ce volume les manières les plus courtes et les plus faciles

de chiffrer. Ce n'est pas de ces œuvres brillantes, produits d'une imagination fertile, riches joyaux de la littérature contemporaine. Il n'y a là ni déploiement de style, ni profession de foi littéraire. Il n'arbore pas tel ou tel drapeau, il ne précise pas tel ou tel symbole. C'est, dans tout le sens pratique du mot, un livre utile.

M. Juneau, l'auteur de ce livre, est à l'un de ces hommes vraiment modestes qui, dédaignant les grands effets et les grandes scènes, travaillent patiemment dans l'ombre. Leur vie pleine d'études se passe dans l'exercice de cette tâche élevée, l'enseignement. Souvent ces hommes se rendent utiles à la société en publiant, pour les écoles primaires ou autres, des livres d'enseignement, fruits de leur expérience et de leurs études. M. Juneau est de ce nombre.

La postérité, en retour de leur travail, les récompense en attachant leur nom à leur œuvre, comme Lhomond, Chapsal, Bescherelle. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi de M. Juneau.

### Les commis.

On ne parle plus des Feniens, de l'invasion dont ils nous ont tant menacé ces jours derniers, ni de l'enthousiasme qu'ont montré les Volontaires Canadiens, lorsqu'il s'est agi d'aller à la frontière ; on ne parle plus de la grande guerre qui doit mettre le feu aux quatre coins de l'Europe, ni du grand congrès Européen réuni à Paris, présidé par le Ministre de Napoléon. — On ne parle même plus du mauvais tour joué aux Caquets de Québec. De quoi donc parle-t-on ? Quel est le thème des conversations ? Vous cherchez, vous ne pouvez deviner. Je vais vous le dire. C'est... le malheur... des commis.

Pauvres commis, être obligés de rester quinze ou seize heures par jour derrière un comptoir pour y vendre du velours, de la soie, de la toile ou du coton, de mettre toute la boutique sans dessus dessous pour montrer ce qu'elle désire à une ménagère, qui, après avoir bien marchandé, discuté, s'en va après avoir acheté pour trois ou quatre sous, et souvent après n'avoir rien acheté du tout, voilà un sort qui n'est pas tout-à-fait à désirer.

Encore, s'ils étaient toujours occupés, cela chasserait du moins l'ennui. Ou bien, si tous les acheteurs avaient deux beaux yeux, une bouche mutine, une taille fine, un pied mignon, leur position serait plus supportable.

Mais être, toute la journée, sous le joug d'un maître despotique qui ne vous épargne pas ses bourrades, qui est presque toujours de mauvaise humeur, surtout si la vente n'est pas bonne, et qui a toujours l'œil sur vous pour voir si vous ne mettez rien dans votre poche, voilà qui devient fastidieux.

Si les commis avaient au moins, une couple d'heures de récréation chaque soir, ils pourraient reposer un peu leur tête ahurie, leurs oreilles écorchées par tout les quolibets et les insultes qu'ils ont reçus toute la journée, et être dans une meilleure disposition pour recevoir ceux du lendemain.

Mais leurs maîtres inexorables ne le veulent pas. Pourquoi ? Ils ont peur de perdre

de la vente. Un acheteur pourrait venir et acheter une demi-verge ou même un demi-quart de verge de coton ou de baïste.

Si vos maîtres ne le veulent pas, c'est à vous, commis de leur faire vouloir. Organisez-vous, formez une association, et venez en corps leur demander de fermer leurs magasins à sept heures et demie ou à huit heures au moins. Il faudra bien qu'ils vous l'accordent. S'ils ne veulent pas, révoltez-vous, mettez-vous en grève. Vous allez peut-être dire que vous perdrez vos places si vous agissez ainsi. Si ce n'est que cela, vous n'avez rien à craindre, car il n'est pas donné à tout le monde d'être doué de la docilité et de la patience nécessaires à un commis.

Voilà comment les commis ont agi à Montréal, ils ont transigé avec les marchands, ils ont envoyé des correspondances dans les journaux, ils ont su intéresser les rédacteurs de ceux-ci en leur faveur, et ils sont arrivés à leur but, c'est-à-dire que tous les marchands ont consenti à fermer leurs magasins à huit heures. Pourquoi ne réussiriez-vous pas, vous aussi ? Avec de la patience et du travail on vient à bout de tout.

XENOPHON.

Le *Courrier du Canada* annonce au public que l'Honorable Cauchon, Maire de Québec, aurait déclaré qu'il ne quitterait pas son poste tant qu'il y aurait du danger.

Noble conduite que celle-ci ! Ce ne sont pas toujours les oies qui gardent le Capitole. *Journal de St. Hyacinthe.*

### Outaouais et M. Cauchon.

Quel est celui de nos lecteurs qui ne se rappelle les longues tirades, les lourds et indigestes articles de M. Cauchon, dans son *Journal de Québec*, pour prouver au public canadien que cette vieille bicoque, qui a nom Outaouais, cet ancien refuge de tous les *rafimes* de la province (ce l'est encore), était le lieu le plus propre à devenir le siège du gouvernement, la seule ville, à destinées vraiment royales, que pût choisir notre Gracieuse Souveraine.

Aujourd'hui néanmoins M. Cauchon, accoutumé d'ailleurs à ces variations de jugements et d'opinions qui lui ont fait une si grande réputation d'inconséquence parmi ses compatriotes, trouve complètement perdues les sommes immenses qu'il a pourtant largement contribué à faire dépenser dans ce lieu. Agissait-il donc alors avec irréflexion et en insensé, ou était-ce parce qu'il voyait une assez large partie de la pluie d'or abondante qui tombait sur l'ancien Bytown, se faire jour dans son grand et profond gousset. Sa conduite nous donne droit de le croire.

Que nos lecteurs jugent par eux-mêmes de l'opinion de M. Cauchon sur Outaouais, par les deux paragraphes suivants de son article de lundi qui y ont trait.

« Tout ceux qui visitent Outaouais pour la première fois, éprouvent un sentiment d'admiration attribuée en contemplant tant de splendeur dans tant de... vides. Ces édifices monumentaux dans Outaouais me font l'effet d'un éléphant dans un foulardier. »

« L'illumination promise n'a pas eu lieu, parce que les citoyens ont, dit-on, refusé de fournir l'argent nécessaire, la rue la plus riche, la rue commerciale, Sussex, ayant donné seize piastres. Il faut espérer que cela n'est pas vrai pour l'honneur d'une ville pour laquelle le siège du gouvernement est tout. »

Est-ce assez explicite ? Ainsi Outaouais au splendide et royal avenir, n'est plus vilain poulailler ou l'on trouve un commerce assez florissant pour souscrire 16 PIASTRES afin d'illuminer la ville le jour de l'inauguration des bâtisses du gouvernement. Voyez encore la bonne foi de M. Cauchon lorsqu'il vantait les destinées magnifiques d'Outaouais, aujourd'hui ce n'est plus qu'un poulailler pour lequel le siège du gouvernement, est tout. Donc sans le siège du gouvernement, le vieux poulailler resterait toujours le lieu de réunion de tous nos hommes de cages.

Et dire qu'il se trouve encore des hommes assez naïfs ou assez malhonnêtes pour défendre M. Cauchon et croire à ses paroles quand tous ses actes portent en eux le démenti de ce qu'il soutenait la veille. De semblables individus devraient être enfermés dans ce poulailler de M. Cauchon.

Nous nous rappelons involontairement la fameuse lecture que prononça M. Gérin-Lajoie, éditeur du *Canada*, devant quelques êtres inoffensifs du poulailler de M. Cauchon, où dépréciant autant que possible la vieille cité de Québec, il exaltait ouïre mesure l'avenir splendide d'Outaouais. Cependant en dépit de tous ses efforts, on voyait derrière son enthousiasme de convention l'incrédulité à ses propres paroles.

Eh bien, M. Lajoie ! que dites-vous de la nouvelle opinion de M. Cauchon.



La caricature ci-dessus représente les binettes des curieux qui, par ridicule sanfaronnade, par naïve prudence, s'obstinent à refuser de marcher dans les rangs de la Société St. Jean-Baptiste. Pour eux cette manifestation nationale est une chose inutile, ils ne pensent pas à la patrie canadienne, aux vestiges de notre glorieux

passé. Quand on leur demande pourquoi ils ne suivent pas la procession, ils couvrent leur conduite de prétextes qui n'ont pas même le mérite d'être spécieux.

Que font-ils pendant ce grand jour. Ils s'amuse à des riens, à des vétilles. Ils promènent sur les boulevards leur grosse face béate et réjouie. Ils se grisent dans les hôtels, et le soir de notre fête nationale, ils présentent dans les rues, sur nos places publiques, et même au théâtre, le spectacle de leur ivresse stupide.

Pendant cette journée du 24 juin, on devrait se rappeler le passé, évoquer ses ombres resplendissantes, et penser un peu à l'avenir de la famille canadienne—mais non, ces gens prennent ce jour comme un jour de plaisirs bachiques, de Saturnales, et ils le fêtent en conséquence.

### Variétés.

Au jardin du gouverneur, l'excellente musique de l'artillerie royale est en train de jouer... Une bambinette de six ans commence à pousser des hurlements qui empêchent tout le monde d'entendre...

—Emportez-là ! crie-t-on de toutes parts.

La maman ne bouge pas—et la demoiselle continue...

—Y songez vous, monsieur ? c'est la crème des petites filles.

—Justement, la crème fouettée n'en est que meilleure.

Un domestique promène sur les ramparts un magnifique baby, habillé en Écossais—toquet empanaché, plaid quadrillé, jupe à carreau, et petits mollets nus épanouissant à l'air leur chair potelée, rose, appétissante.

Passent deux paysans.

L'un pousse l'autre :

—Dis-donc, Baptiste ! ces bourgeois, y flanquent tout sur le dos de leur bambins, et y n'ont pas tant seulement de bas à leur mettre dans les pieds.

UN VIEIL AVOCAT, à son neveu.—Mon enfant, tu ne plaides pas trop mal pour un commençant, mais il y a un défaut dont il faut te corriger.

LE JEUNE AVOCAT.—Quel défaut, mon oncle ?

LE VIEIL AVOCAT.—Quand tu parles avec feu, tu fais des grimaces à tes auditeurs.

LE JEUNE AVOCAT.—Mon oncle, vous voyez les grimaces que je fais à mes auditeurs, mais vous ne voyez pas celles que vos auditeurs vous font.

\*\* Un philosophe cynique, étant dans une maison où les meubles les plus somptueux brillaient de toutes parts ; et où les tapis les plus riches couvraient le plancher, cracha au visage du maître en disant : " Je choisis l'endroit le moins beau." (Jos. Cochon, prends-garde qu'on ne t'en fasse autant.)

\*\* On a remarqué que dans un jour de combat, ceux qui craignent le plus Dieu, sont ceux qui craignent le moins les hommes.

\*\* " Ce gigot est inquiet, disait à son hôte un homme qui faisait le beau parleur. —Monsieur, répondit l'hôte, c'est par l'insoin de la cuisinière."

Le juge en chef Lafontaine avait coutume de dire : Rien n'est plus aisé à juger qu'une affaire quand elle se présente devant les tribunaux : quand les avocats ont parlé, rien n'est plus difficile.

Le jurement de Louis XI était : Par la Pâques-Dieu ; celui de Charles VIII ; Jour de Dieu ; celui de Louis XII : Le diable m'emporte ; François Ier : Foi de gentilhomme ; Charles V : Foi d'homme de bien ; Henri IV : Ventre-saint-gris. Quant à Charles IX, il jurait de toutes les manières, et tel qu'un sergent qui mène pendre un homme. M. Cartier s'y prend de la même manière.

Deux écrivains en herbe s'entretenaient un jour dans la rue du Pont. Tout à coup l'un dit à l'autre : " Il est bien triste qu'un journal dans lequel on me loue n'ait pas d'abonnés.—Il est bien plus triste, repartit son compagnon, qu'un journal dans lequel on me déchire en ait beaucoup.

L'esprit sans caractère est un tourniquet qui n'a point de place fixe, et qui prend indéfiniment tous les principes et toutes les opinions.

Rien n'est si transparent qu'un homme d'esprit : un sot cache son caractère bien plus aisément.

Victor Hugo disait un jour que trois de ses vers lui avaient coûté trois jours de travail. " Trois jours ! s'écria un poète médiocre. J'en aurais fait cent durant cet intervalle.—Oui, dit Hugo, mais ils n'auraient duré que trois jours.

LE GLANEUR.

### L'ÉLECTEUR.

Se vend chez M. E. Balzaretto No. 39 Rue du Pont, St. Roch ; chez M. G. A. Delille Manufacturier de tabac Faubourg St. Jean ; chez M. Hardy & Marcotte libraires Bassé-ville ; chez M. Bellerive et Laforce-Maison des Bains Haute-ville ; chez M. Bastien barbier Rue St. Joseph, et chez Marier Rue St. Joseph.

L'ÉLECTEUR est à vendre chez M. Wm DALTON, coin des rues Craig et St. Laurent, Montréal.